

## SÉNAT

Le mardi 2 décembre 1952

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

## COMITÉ DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

## IMPRESSION DU COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

L'honorable C.-J. Veniot présente le rapport du comité permanent de la santé nationale et du bien-être social et en propose l'adoption.

L'adjoint au greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:

Le comité permanent de la santé nationale et du bien-être social demande à présenter son rapport qui est ainsi conçu:

1. Le comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 600 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français du compte rendu de ses délibérations sur le bill J, intitulé: loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques; il demande également que soit suspendue l'application de l'article 100 du Règlement en tant qu'il concerne ladite impression.

La motion est adoptée.

## DISCOURS DU TRÔNE

## ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le mardi 25 novembre, sur la motion de l'honorable M. Vaillancourt, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, avant de prononcer mon discours, je tiens à préciser que j'en ai rédigé le brouillon. Mon voisin de gauche (l'honorable M. Aseltine) m'assure que je suis plus éloquent lorsque je ne lis pas mon texte, mais je ne partage pas son avis. Tel qu'il est, voici mon discours.

Je tiens d'abord à féliciter le motionnaire (l'honorable M. Vaillancourt) et le motionnaire en second (l'honorable M. Hawkins) de l'adresse en réponse au discours du trône. Je n'ai malheureusement pas pu suivre le discours du motionnaire, mais j'ai lu la traduction de ses observations, qui m'ont beaucoup plu. Sans partager toutes les conclusions auxquelles il arrive, je me rends compte néanmoins de l'importance des problèmes qu'il a soulevés. Je constate, à la lecture de son discours, que les gens de sa région envisagent les problèmes auxquels le Canada doit faire face de la même façon que les Manitobains. Qu'un représentant d'une vaste

province comme celle de Québec puisse exposer dans sa propre langue les problèmes qui touchent sa région et qu'en en lisant la version anglaise nous constatons qu'un représentant du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse ou de toute autre province aurait tout aussi bien pu tenir les mêmes propos, voilà qui est remarquable!

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Haig: Le motionnaire en second a fait preuve de beaucoup d'éloquence, mais j'ai eu l'impression, en suivant son discours, qu'il était prononcé par un membre de la Chambre des communes qui se préparait à briguer les suffrages de ses commettants d'ici une dizaine de mois. Il semblait se forger des armes pour une campagne électorale, ce qui n'est guère de mise en cette enceinte. A mon avis, nous avons tort d'adopter une telle ligne de conduite puisqu'elle prête le flanc à la critique de ceux qui reprochent aux sénateurs de faire ici de la politique. (*Exclamations*)

Je ne prétends nullement qu'un homme appuyant une certaine politique,—qu'il soit conservateur, libéral ou d'un autre parti,—doive oublier son allégeance politique en devenant sénateur. Je n'aurais pas une haute idée de lui, s'il le faisait. Nous ne représentons pas ici une proportion du pays, mais nos provinces respectives et surtout le pays tout entier. Le discours de mon honorable ami était brillant, très brillant, mais, d'autre part, à mon avis,—et je ne parle qu'en mon propre nom,—je n'ai pas cru qu'il reflétait l'opinion de sa province sur les problèmes actuels, mais plutôt celle des libéraux du Canada et ce n'était pas ce que je voulais savoir. Je le dis en toute modestie, car il pourrait m'arriver de tomber dans la même erreur. Toutefois, le sénateur de Kennebec (l'honorable M. Vaillancourt) nous a fait part de l'opinion de sa province de Québec sur les questions de l'heure.

Avant d'aller plus loin, je dois dire qu'il y a lieu de féliciter le Commonwealth à l'occasion de l'intronisation, à Westminster, l'an prochain, d'une nouvelle souveraine, une jeune femme qui fait honneur non seulement à la Grande-Bretagne mais à l'élément féminin du monde entier.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Haig: Je suis persuadé qu'à l'instar de l'autre Elizabeth elle sera une nouvelle inspiration dans le monde, une inspiration dont le monde d'aujourd'hui manque malheureusement. Je n'en dirai pas plus long aujourd'hui à ce sujet.

Nous commençons ce qui, à mon sens, sera la dernière session du présent Parlement. Je sais que le Gouvernement peut demeurer au